

7.1 Introduction	Page 2
7.2 Estimation des coûts des ouvrages projetés	Page 3
7.3 Conclusions.....	Page 3

7.1 Introduction

Le coût de chaque ouvrage projeté a été estimé avec une marge d'appréciation de $\pm 20\%$ et comprend des taxes, des honoraires et divers et imprévus. Les montants indiqués seront précisés lors de l'établissement des projets définitifs.

Les nouveaux ouvrages sont en partie au bénéfice des subventions ECAB. Les travaux de remplacement de conduites ne le sont pas.

La mise en place des nouvelles conduites devrait être planifiée parallèlement avec d'autres infrastructures (remise en état des routes, mise en séparatif de l'assainissement, électricité, gaz,...).

7.2 Estimation des coûts des ouvrages projetés

RESEAU DE CONDUITES

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouvelles conduite – compléments au réseau Secteur Sur-le-Moulin Ø125 mm ; L= 250 m à 600.-- Fr./m (zone urbanisée / travers champs) 	Fr. 150'000.--
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouvelle conduite – complément au réseau Secteurs Es Nès / La Gotta Ø125 mm ; L= 250 m à 800.-- Fr./m (zone urbanisée) 	Fr. 200'000.--
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacement d'anciennes conduites en Eternite Secteurs Montévau / Les Creux Ø125 mm ; L= 950 m à 500.-- Fr./m (travers champs) 	Fr. 475'000.--
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacement d'anciennes conduites en Eternite Secteur La Rotzetta Ø125 mm ; L= 450 m à 500.-- Fr./m (travers champs) 	Fr. 225'000.--
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacement d'anciennes conduites en Eternite Secteurs Es Nès / La Dey Ø125 mm ; L= 600 m à 800.-- Fr./m (zone urbanisée) 	Fr. 480'000.--
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bornes hydrantes 6 pièces à 6'000.-- Fr./pce 	Fr. 36'000.--
TOTAL CONDUITES	(TTC) Fr. 1'566'000.--

7.3 Conclusions

Les coûts d'investissements évalués dans la présente étude doivent servir de base à l'actualisation du coût de l'eau. L'ensemble des coûts de construction, d'exploitation, d'entretien, d'assainissement et de remplacement des installations d'adduction et de distribution d'eau devraient être pris en compte pour l'établissement d'un plan de financement. Emoluments et taxes devraient couvrir la totalité des frais.